

## INFORMATION MAIRIES

Le 19/10/2020

# L'intercommunalité lance un concours de recettes pour les enfants

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée est engagée dans la promotion d'une alimentation saine et durable, et à ce titre met en œuvre plusieurs actions. Elle lance entre autre un grand concours de recettes locales et de saison à destination des familles et plus particulièrement des enfants.

Ouvert aux enfants de 5 à 10 ans révolus, domiciliés sur le territoire de la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée, ce concours se déroulera tout au long de l'année scolaire, au gré des 4 saisons. 4 périodes sont ainsi proposées pour participer :

- du 17 octobre au 20 décembre 2020 : A vos recettes d'automne !
- du 21 décembre 2020 au 19 mars 2021 : A vos recettes d'hiver !
- du 20 mars au 21 juin 2021 : A vos recettes de printemps !
- du 22 juin au 21 septembre : A vos recettes d'été !

### Comment participer ?

L'enfant participe en binôme avec un de ses deux parents (ou les deux s'il le souhaite). Il est possible de candidater sur chaque période en envoyant par mail sa recette et la liste des ingrédients (en précisant leur coût et leur provenance), accompagnées d'une photo du plat, à l'adresse :

⇒ [agriculture@val-de-drome.com](mailto:agriculture@val-de-drome.com)

Cette recette doit être de saison, réalisée avec des produits locaux (minimum 50 % de la valeur de l'assiette), facile à réaliser pour des enfants, et peu coûteuse (le coût global du plat doit être indiqué). Ce seront d'ailleurs les critères de sélection.

De nombreux lots sont à gagner !

### Faites circuler l'info !

*Plus d'infos et règlement complet sur [www.val-de-drome.com](http://www.val-de-drome.com)*